Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900245-20251219-2025_188-DE

République Française

Département FINISTERE

Mairie de CARHAIX-PLOUGUER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	23	28

Vote
Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation
9 décembre 2025

N° de la délibération
2025-188

L'an 2025, le 15 décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 9 décembre 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 9 décembre 2025.

Présents (23) : **M.** TROADEC Christian, MAIRE,

Mmes : AUFFRET Isabelle, BOULANGER Catherine, GUILLEMOT Hélène, JAFFRE Hélène, KERDRAON Anne-Marie, LUCAS Valérie, MAZEAS Jacqueline, PENSIVY Patricia, QUILLEROU Marie-Antoinette, RICHARD Fabienne, ROGARD Carole, ZAIED Martine.

et MM : AUFFRET Ludovic, BRIAND Philippe, CADIOU Alain, COTTEN Daniel, COUTELLER Serge, GUENVER Yves, L'HOPITAL Rémy, MANAC'H Yann, PHILIPPE Hervé, THOMAS Pierre-Yves

Absents ayant donné procuration (5) : BERNARD Joseph à TROADEC Christian, FAUCHEUX Olivier à COUTELLER Serge, BOUSSARD Laure à THOMAS Pierre-Yves, YVINEC Jérôme à ZAIED Martine, LE GUERN Isabelle à BRIAND Philippe

Absents (1) : CLAUDE Mickael

Le quorum est atteint.

A été nommé secrétaire : PHILIPPE Hervé

Actes rendus exécutoires par :

- La publicité sur le site internet, à compter du 18 décembre 2025
- La transmission au contrôle de légalité le 18 décembre 2025

Vente de la maison située 26 rue de Dawlish

Rapporteur : Hervé PHILIPPE

Monsieur PERROT Jean-Yves a légué à la commune de Carhaix, sa maison située au 26, rue de Dawlish. La maison, d'environ 115 m^2, est située sur la parcelle cadastrée AL 190, d'une surface totale de 520 m^2.

La commune a mis le bien en vente et un particulier se positionne pour un prix net vendeur de 75 000€, via l'agence Ouest Immo.

Le service des Domaines a évalué le bien à 78 000 € avec une marge d'appréciation de 10%.

Le sujet a été présenté en commission urbanisme le 03 décembre dernier.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900245-20251219-2025_188-DE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité :

- ***Approuvent la cession de la parcelle AL 190, au prix de 75 000 €***
- ***Autorisent le Maire ou l'adjoint délégué à signer les actes et toutes pièces nécessaires à l'aboutissement de la vente***

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.
Pour expédition conforme :
A Carhaix-Plouguer, le 16 décembre 2025

Le Maire,
Christian TROADEC

